Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parcs naturels régionaux: le Conseil d'Etat se réjouit du oui fédéral

Le Conseil d'Etat se félicite de l'approbation, par les autorités fédérales, des deux projets vaudois de parcs naturels. Il s'agit du projet de Parc naturel régional et intercantonal "Gruyère Pays-d'Enhaut" et du projet du Parc naturel régional "Parc jurassien vaudois". Déposés au tout début de l'année 2009, les deux projets ont d'abord été approuvés par le Conseil d'Etat et seront désormais soutenus par la Confédération.

La Confédération a admis le dossier du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, qui a obtenu la meilleure évaluation sur l'ensemble des projets analysés en 2009 par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le canton se réjouit de la reconnaissance de la qualité du travail réalisé.

Le projet du Parc jurassien vaudois devra encore affiner ses objectifs à long terme et renforcer ses actions dans le domaine des activités économiques axées sur le développement durable. La Confédération demande également des précisions sur la définition du périmètre final. Le Canton s'assurera que ces exigences soient remplies et considère que ces éléments évolueront dans la phase ultérieure du projet.

Le département de la sécurité et de l'environnement ouvrira prochainement une négociation avec l'OFEV pour établir une convention-programme régissant le soutien financier public accordé aux deux projets pour la période 2009 - 2011, (600'000.- pour le Parc jurassien vaudois et 1'000'000.- pour le Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut). Ces moyens financiers fédéraux seront complétés par un soutien cantonal d'environ 310'000.- pour chaque parc.

Ces montants permettront de soutenir dans chaque parc, un développement économique et touristique régional, respectant les valeurs du développement durable

et valorisant le patrimoine naturel et paysager. Les parcs pourront déposer une demande auprès de la Confédération pour obtenir le label "Parcs d'importance nationale", probablement en 2011.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 août 2009

comm parcs naturels 28-08-09